

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 46 (1920)
Heft: 4

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nous avons communiqué cette protestation à l'auteur du compte rendu visé, M. le professeur A. Paris, qui nous répond :

M. Fritz Reininghaus n'est pas content de l'opinion émise dans le petit compte rendu du 18 octobre 1919. Si je lui ai fait de la peine, je n'en puis vraiment rien car je n'ai pas brigué l'honneur d'exposer ses « théories » à nos lecteurs romands. Puisque le malheur d'autrui console, qu'il songe donc au chagrin que réserve à un ingénieur conscient de la nécessité d'un calcul honnête la rencontre d'assertions tendancieuses comme celles que j'ai relevées dans une discussion, du reste pleinement objective. S'il suffit de réfuter, texte à l'appui, pour diffamer, à qui la faute ? Si mon auteur n'est pas d'accord avec mes objections, il aurait pu et dû les prendre en défaut, montrant ainsi la sérénité qui convient à ce grave débat.

A. PARIS, ingénieur

Professeur à l'Université de Lausanne.

Il forno elettrico, organo mensile dell'Associazione italiana del Forno elettrico. — Redazione e amministrazione : Roma, via 3 Novembre, n° 154.

Nous recevons le premier numéro de cette nouvelle publication dont les rédacteurs, parmi lesquels plusieurs se sont acquis une notoriété universelle, se proposent « di contribuire all'aumento della produzione nazionale nel campo, ormai vasto, delle industrie basate sul forno elettrico ; di trattare in modo originale le principali questioni tecniche relative ai forni elettrici, di dare informazioni su quanto, in Italia o all'Estero, si pubblica e si inventa, si produce o si acquista, o si vende. »

Association de la Suisse à la mer. — Bulletin N° 2, décembre 1919. — Prix : 1 franc.

Cette brochure, de 99 pages, contient, entr'autres, d'intéressantes notices illustrées sur les ports de Bordeaux, de Rochefort, de la Rochelle et de Dunkerque et la reproduction de l'excellent article (avec une carte) de M. F. Honoré, paru dans *L'Illustration*, sur l'aménagement du Rhône.

CARNET DES CONCOURS

Concours du Temple national de La Chaux-de-Fonds.

Ainsi que l'a annoncé le « Bulletin technique » le jury a décidé d'attribuer à chacun des quatre projets classés ex-aequo

le quart de la somme de Fr. 7500.— prévue au programme. En revanche, le Conseil d'Administration de la Fondation du Temple National n'a pas donné suite à la recommandation du jury de procéder à un second concours restreint entre les quatre concurrents primés. Ayant porté son choix sur la disposition intérieure orientée dans le sens du grand axe de l'ellipse, il a chargé les deux architectes primés qui ont admis cette disposition de présenter des plans définitifs. En conséquence, MM. Chapallaz & Emery, architectes à La Chaux-de-Fonds, en collaboration avec M. Indermühle, architecte à Berne, sont chargés de procéder à cette étude.

L'exposition des plans aura lieu dans la grande salle de l'Hôtel des Postes, à La Chaux-de-Fonds, du 14 février au 1er mars 1920 inclusivement, chaque jour de 10 h. à midi et de 2 à 5 h.

Ville de La Chaux-de-Fonds.

Grande salle et maison du peuple.

Le jury chargé d'apprécier les 86 projets soumis dans le concours d'idées pour la construction d'une grande salle et maison du peuple a terminé son travail et a attribué les prix suivants :

Pas de 1er prix.

2^{me} prix *ex-aequo*, à *H. Bender*, à Zurich, 3500 fr., pour projet « Axe A ».

2^{me} prix *ex-aequo*, à *Alfred Olivet*, collaborateur *John Toreapel*, à Genève, 3500 fr., pour projet « Jaurès ».

3^{me} prix, à *Ermin Rehfluss*, à Zurich, 3000 fr., pour projet « Progrès ».

4^{me} prix, à *A. Gysseler*, à Bâle, 2500 fr., pour projet « pour tous ».

5^{me} prix, à *Maurice Braillard*, à Genève, 1500 fr., pour projet « Jaurès ».

6^{me} prix, à *A. Leuenberger*, à Bienne, 1000 fr., pour projet « imperméable ».

L'exposition des travaux ainsi que celle des projets pour le Temple national sera ouverte à la grande salle des Amis des arts à l'Hôtel des Postes dès samedi 14 février jusqu'au 1er mars inclusivement de 10 h. du matin à 12 h. et de 1 h. à 5 heures.

Calendrier des Concours.

| LIEU | OBJET | TERME | PRIMES | PARTICIPATION |
|----------------------|--------------------------------------|--------------|---|---|
| Comité centr. S.I.A. | Fondation Geiser | 31 mai 1920 | 1000 Fr. | Membres de la Société suisse des I. et A. |
| Berne | Gymnase | — | — | Architectes de la ville de Berne. |
| Genève | Bâtiments universitaires | — | — | Architectes genevois établis dans le canton ou hors du canton. |
| Genève (Saconnex) | Bâtiments communaux | — | — | Architectes genevois établis dans le canton. |
| Zurich | Banque Populaire Suisse | 31 mars 1920 | 35 000 Achat : 2000 par projet 45 000 et 1500 par projet acheté | Architectes suisses établis dans le canton de Zurich avant le 1 ^{er} janvier 1919. |
| Berne | Plan d'alignement et de construction | 31 mars 1920 | et 1500 par projet acheté | Architectes bernois ou établis à Berne avant le 1 ^{er} janv. 1919. |